



Collectif
contre les exclusions

Devenir bénévole

Le Collectif contre les Exclusions aide les personnes à

- Obtenir des informations sur les droits sur le logement
- Résoudre les difficultés liées à l'accès au logement ou au maintien dans les lieux
- Trouver des solutions concrètes avec les acteurs concernés

Le Collectif agit toujours avec les publics concernés dans un souci d'émancipation sociale.

Il siège dans les différentes instances officielles concernant le logement.

Devenir bénévole du collectif, ce peut être :

- recevoir les personnes en difficulté
- se tenir informé des dispositifs concernant le logement social
- être en contact avec un bailleur ou une institution
- représenter le collectif dans les instances officielles
- échanger avec les autres bénévoles

La formation des bénévoles est assurée par le collectif avant toute chose

Pour prendre contact

Appel ou SMS : **06 44 04 93 64**

Courriel : **collectif.exclusions@laposte.net**

Site internet : **<https://logement.interlocution.fr>**